



Descriptif Technique

MÉTIER N°21

**PLATRERIE ET
CONSTRUCTION
SECHE**

Soumis par :
Christophe PEGNE, Expert WorldSkills France





TABLE DES MATIERES

1.	NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER.....	3
2.	CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL.....	3
3.	LE SUJET D'ÉPREUVE.....	5
4.	NOTATION	6
5.	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER	7
6.	ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX.....	7



1. NOM ET DESCRIPTION DU MÉTIER

Le nom du métier est PLÂTRERIE ET CONSTRUCTION SECHE

Description du métier :

Le métier de Plâtrerie et Construction sèche comprend l'aménagement, la finition et la décoration des bâtiments par l'utilisation d'éléments et de matériaux principalement à base de plâtre :

- La réalisation d'ouvrages en plaques de plâtre cartonnées, y compris le montage de l'ossature métallique, la mise en œuvre des systèmes d'isolation et la finition ;
- La pose de décors et de moulures préfabriquées à base de plâtre ;
- L'application d'enduits intérieurs, colorés ou non, lisses ou texturés.

Documents complémentaires

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement de la Compétition des Métiers.

2. CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL

Le Concours est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

Compétences spécifiques

Les compétences techniques sont les suivantes :

- Lire et comprendre les instructions et plans du sujet d'épreuve ;
- Rechercher dans les documents techniques les solutions les plus adaptées pour répondre aux exigences du projet dans le domaine des performances et de l'esthétique ;
- Implanter l'ouvrage et installer son poste de travail ;
- Construire des ouvrages en plaque de plâtre sur ossature ;
- Couper, assembler et fixer des éléments de décor préfabriqués contenant du plâtre ;
- Réaliser des enduits à base plâtre, colorés ou non, lisses ou texturés ;
- Réaliser l'ensemble de la finition afin d'obtenir un revêtement prêt à peindre ou à laisser dans cet état ;

Avoir un haut degré de précision (± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300 mm et ± 2 mm pour les dimensions plus élevées que 300 mm).

Connaissances théoriques

Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées à proprement parler :

Elles sont limitées au minimum nécessaire pour mener à bien le travail pratique :

- Lire et interpréter les plans et les détails du sujet ;
- Réaliser des croquis et des plans de détail d'exécution ;
- Connaître les tracés géométriques ;
- Analyser les performances requises dans l'ouvrage du sujet ;
- Avoir une connaissance générale des matériaux et de leurs techniques de mise en œuvre

La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée

Travaux pratiques

Le sujet d'épreuve inclut :

- La construction en plaques de plâtre y compris la mise en œuvre de l'ossature, l'isolation acoustique ou thermique, la finition des surfaces, des angles et des arêtes ;
- Une partie décoration peut être réalisée :
 - Avec des éléments préfabriqués contenant du plâtre ;
 - Avec des enduits intérieurs colorés ou non, lisses ou texturé.

Les matériaux suivants peuvent être utilisés :

- Ossatures métalliques ;
- Des plaques de plâtres cartonnées d'une épaisseur comprise entre 6 et 25mm ;
- Accessoires correspondants de pose et de finition ;
- Matériaux isolants (laine de verre, laine de roche, polystyrène, etc.) ;
- Éléments préfabriqués de décor en plâtre ;
- Enduits de plâtre y compris les additifs, adjuvants, colorants et accessoires de pose ;

Tout produit complémentaire à ces matériaux

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

Format / structure du sujet d'épreuve

Le format de l'épreuve est évolutif, il se décompose en plusieurs ouvrages venant s'ajouter au fur et à mesure les uns sur ou contre les autres. Chaque ouvrage est indépendant l'un de l'autre pour la notation.

La majeure partie de l'épreuve est imposée et commune à l'ensemble des candidats. Une partie libre évaluant la créativité des candidats pourra être prévue.

La réalisation de l'un des ouvrages (ou une partie de celui-ci) sera chronométrée dans le cadre d'une épreuve de rapidité (« speed module »).

Le sujet d'épreuve est développé par l'équipe métier sous la conduite de l'expert (Président de jury). L'industriel partenaire pourra apporter son assistance technique dans le cas de l'utilisation d'un nouveau produit.

Distribution/circulation du sujet d'épreuve

Le sujet de compétition ne sera diffusé qu'en C-1 (veille du début des épreuves) aux compétiteurs et experts sur le site de compétition. Afin de s'entraîner sur les attendus des épreuves, il est conseillé de travailler sur les anciens sujets, disponibles sur le site internet de WorldSkills France (<https://www.worldskills-france.org/la-competition/metiers-en-competition/platrerie-constructions-seches>).

4. NOTATION

Critères d'évaluation

Cette section définit les critères d'évaluation et le nombre de points (notation subjective et objective) accordés.

Le nombre total de points pour tous les critères d'évaluation réunis sera égal à 100.

SECTION	CRITERE	NOTE		
		Jugement (si applicable)	Objectif	Total
A	1 dimensions	0	20	20
B	2 équerrages	0	12	12
C	3 aplombs	0	10	10
D	4 niveaux	0	6	6
E	5 conformités techniques	0	10	10
F	6 finitions	0	25	25
G	7 sécurité et organisation	0	12	12
H	8 modules de rapidité	0	5	5
		Total =	0	100

Spécification d'évaluation du métier

Pour information, le « Jugement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, finition ...). Les notes « Objectives » correspondent à des critères mesurables (exemple : dimensions, tache réalisée ou non ...).

- Les tolérances pour la structure métallique et les plaques de plâtre : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300mm ; ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 300 mm et 1200 mm ; ± 3 mm pour les dimensions supérieures à 1200mm.
- Les tolérances en planéité et rectitude des enduits et de la finition : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 500mm ; ± 2 mm pour les dimensions comprises entre 500 mm et 1500 mm ; ± 3 mm pour les dimensions supérieures à 1500mm.
- Les tolérances pour les moulures et l'ornementation : ± 1 mm pour les dimensions inférieures à 300mm ; ± 2 mm pour les dimensions supérieures à 300mm.
- L'épreuve de rapidité sera notée de la manière suivante : le candidat ayant terminé le premier aura tous les points alloués, le suivant aura 0,5 point de moins et ainsi de suite de manière dégressive jusqu'à 0. Les candidats arrivés 9^e ou au-delà ne recevront pas de points sur cette épreuve.

Procédure d'évaluation du métier

L'expert (Président de jury) divise les jurés en groupe de notation. Ces groupes sont formés en fonction de l'expérience des concours WorldSkills France. Chaque groupe de notation note les mêmes aspects sur l'ensemble des sujets d'épreuve. L'expert essaiera d'attribuer le même nombre de points à évaluer à chaque groupe de notation.

5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER

- Tous les candidats doivent apporter et utiliser les EPI propre à notre métier, lorsqu'ils utilisent un outil manuel, électrique ou mécanique, ou tout équipement susceptible de causer ou de créer des éclats et des fragments pouvant blesser.
- Tous les candidats doivent apporter et utiliser :
 - Des vêtements de protection ;
 - Des chaussures de sécurité.
- Les candidats doivent maintenir en permanence le sol propre et leur espace de travail libre de tout obstacle ;
- Le manquement d'un candidat aux règles de sécurité ou aux instructions peut entraîner la perte de point pour le critère G ;
- Les jurés porteront les équipements de protection individuelle appropriés lors de l'inspection, de la vérification ou toute manipulation du sujet d'épreuve des candidats.

6. ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX

Liste d'infrastructures

La liste des infrastructures reprend tous les équipements, matériaux et installations mis à disposition des compétiteurs sur les espaces de concours.

Matériaux, équipements et outils que les compétiteurs apporteront dans leur caisse à outils

La liste suivante est le minimum proposé que chaque candidat doit apporter :

- Mètre pliant ou à ruban (2 mètres minimum)
- Equerre maçon
- Equerre talon
- Truelles de différents types
- Couteaux et spatules de plâtrier/plaquistes
- Taloches de différents types
- Boîte à coupe, scie à onglet
- Marteau
- Scies à bois et métal
- Scies spéciales pour plaque de plâtre
- Papier abrasif
- Bols caoutchouc
- Pinceaux
- Cisailles
- Crayons
- Calculatrice
- Taloches éponge
- Cordeau traceur
- Visseuse
- Niveau à bulle
- Niveau laser



- Truelles courbes et droites
- Sacoche
- Eponges
- Rabot surform
- Cutter
- Serre-joints de 22cm
- Scotch
- Balayette
- Critérium
- Equerre à 45° Règle de 30cm.
- Gomme.
- Calculatrice.

Cette liste n'est pas restrictive. Les outils électroportatifs sont autorisés sauf ceux pouvant engendrer des blessures au public ou provoquant trop de bruit et de poussière.

Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du Module 1 et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.

Matériaux et équipements interdits sur l'espace de concours

Toutes les sections de métal peuvent être coupées à l'aide des outils suivants : cisailles, grignoteuse manuelle ou électrique, guillotine. En conséquence, les scies électriques de type disqueuse sont interdites pendant la compétition.

Toutes les moulures de panneau et de corniche doivent être coupées à la main. En conséquence, les scies à onglets électriques sont interdites durant la compétition.

Une liste complémentaire pourra être distribuée lors du Module 1 et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.